

**Bureau de la métropole du 29 septembre 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
15 septembre 2017

Conseillers en exercice  
39

**Président : M. François CUILLANDRE**

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

, Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

**B 2017-09-243 HABITAT**

**Modification du bénéficiaire de la participation financière de Brest métropole au financement de logement locatif social - Rectification de la délibération n° B2017-05-129.**

La rapporteure, Mme Tifenn QUIGUER  
donne lecture du rapport suivant

**HABITAT – Modification du bénéficiaire de la participation financière de Brest métropole  
au financement de logement locatif social - Rectification de la délibération n° B2017-05-129.**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Conformément à sa politique locale de l'habitat, Brest métropole participe, sur son territoire, au financement des opérations de logements locatifs sociaux, ainsi qu'au financement des opérations d'habitat adapté et d'insertion.

Une première délibération du Bureau de la métropole du 12 mai 2017 n° B 2017-05-129 a été adoptée validant les participations 2017 de la métropole. Cependant un montant de 50 000 € a été attribué par erreur à l'opération CHRS Pouléder de Coallia ; or l'opération est déjà soldée. C'est pourquoi il est proposé que cette participation soit versée à l'opération « 28.30.32 rue Richelieu » de la SA HLM Les Foyers située à Brest. Les versements de la première délibération n'ont pas encore été réalisés.

Le tableau annexé à la présente délibération identifie l'opération concernée, le montant de la subvention accordée et le nouveau bénéficiaire.

**DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes :

- d'autoriser le versement de cette contribution financière pour l'année 2017, telle qu'elle figure dans le tableau annexé au présent projet ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette délibération.

Avis commissions :

Avis de la Commission Aménagement Durable du Territoire et Solidarités : FAVORABLE A  
L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE